

AMIANTE ⁽¹⁾ - ASCAA ⁽²⁾

L'exposition à l'amiante est un sujet sérieux et grave, souvent complexe à appréhender. Pour vous aider à mieux comprendre les enjeux, les droits et les procédures, FO Défense met à votre disposition un lexique pédagogique expliquant les termes clés.

Amiante

Fibre minérale naturelle utilisée pour ses propriétés isolantes et résistantes au feu. Interdite en France depuis 1997 en raison de sa toxicité (cancérogène).

ASCAA (ACATA pour le secteur privé)

Allocation Spéciale de Cessation Anticipée d'Activité liée à l'Amiante : dispositif permettant aux agents publics exposés à l'amiante de bénéficier d'une cessation anticipée d'activité sous conditions (âge, durée d'exposition, etc.).

Préjudice d'anxiété

Indemnisation pour l'anxiété permanente liée au risque de développer une maladie grave après une exposition à une substance dangereuse (comme l'amiante). Reconnue par la jurisprudence.

Flocage

Technique d'isolation consistant à projeter un mélange contenant de l'amiante sur des structures (plafonds, poutres) pour les protéger du feu.

Calorifugeage

Isolation thermique de canalisations ou équipements à l'aide de matériaux contenant de l'amiante.

Textes juridiques

Fonctionnaires et contractuels	Ouvriers de l'État et anciens ouvriers de l'État
Maladie professionnelle ⁽¹⁾	
Article L.555-1 du CGFP Décret n° 2017-435 Arrêté du 10 mai 2017	Article L.711-1 du Code de la SS Décret n° 2001-1269 Arrêté du 10 mai 2017
Exposition (construction et réparation navales) ⁽¹⁾	
Article 146 de la loi n° 2015-1785 Décret n° 2006-418 Arrêté du 21 avril 2006	Article L.711-1 du Code de la SS Décret n° 2001-1269 Arrêté du 21 avril 2006
ASCAA ⁽²⁾	
Article 146 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016, décret n° 2006-418 du 7 avril 2006	Décret n° 2001-1269 du 21 décembre 2001

Arrêté du 21 avril 2006

Nous vous invitons à vous rapprocher de vos représentants FO Défense afin de poser vos questions et porter ensemble ce sujet crucial.

**Vos droits et votre santé sont notre priorité :
ne restez pas seul face à ces enjeux.**



AMIANTE ⁽¹⁾ - ASCAA ⁽²⁾

L'exposition à l'amiante est un sujet sérieux et grave, souvent complexe à appréhender. Pour vous aider à mieux comprendre les enjeux, les droits et les procédures, FO Défense met à votre disposition un lexique pédagogique expliquant les termes clés.

Amiante

Fibre minérale naturelle utilisée pour ses propriétés isolantes et résistantes au feu. Interdite en France depuis 1997 en raison de sa toxicité (cancérogène).

ASCAA (ACATA pour le secteur privé)

Allocation Spéciale de Cessation Anticipée d'Activité liée à l'Amiante : dispositif permettant aux agents publics exposés à l'amiante de bénéficier d'une cessation anticipée d'activité sous conditions (âge, durée d'exposition, etc.).

Préjudice d'anxiété

Indemnisation pour l'anxiété permanente liée au risque de développer une maladie grave après une exposition à une substance dangereuse (comme l'amiante). Reconnue par la jurisprudence.

Flocage

Technique d'isolation consistant à projeter un mélange contenant de l'amiante sur des structures (plafonds, poutres) pour les protéger du feu.

Calorifugeage

Isolation thermique de canalisations ou équipements à l'aide de matériaux contenant de l'amiante.

Textes juridiques

Fonctionnaires et contractuels	Ouvriers de l'État et anciens ouvriers de l'État
Maladie professionnelle ⁽¹⁾	
Article L.555-1 du CGFP Décret n° 2017-435 Arrêté du 10 mai 2017	Article L.711-1 du Code de la SS Décret n° 2001-1269 Arrêté du 10 mai 2017
Exposition (construction et réparation navales) ⁽¹⁾	
Article 146 de la loi n° 2015-1785 Décret n° 2006-418 Arrêté du 21 avril 2006	Article L.711-1 du Code de la SS Décret n° 2001-1269 Arrêté du 21 avril 2006
ASCAA ⁽²⁾	
Article 146 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016, décret n° 2006-418 du 7 avril 2006	Décret n° 2001-1269 du 21 décembre 2001

Arrêté du 21 avril 2006

Nous vous invitons à vous rapprocher de vos représentants FO Défense afin de poser vos questions et porter ensemble ce sujet crucial.

**Vos droits et votre santé sont notre priorité :
ne restez pas seul face à ces enjeux.**



AMIANTE ⁽¹⁾ - ASCAA ⁽²⁾

L'exposition à l'amiante est un sujet sérieux et grave, souvent complexe à appréhender. Pour vous aider à mieux comprendre les enjeux, les droits et les procédures, FO Défense met à votre disposition un lexique pédagogique expliquant les termes clés.

Amiante

Fibre minérale naturelle utilisée pour ses propriétés isolantes et résistantes au feu. Interdite en France depuis 1997 en raison de sa toxicité (cancérogène).

ASCAA (ACATA pour le secteur privé)

Allocation Spéciale de Cessation Anticipée d'Activité liée à l'Amiante : dispositif permettant aux agents publics exposés à l'amiante de bénéficier d'une cessation anticipée d'activité sous conditions (âge, durée d'exposition, etc.).

Préjudice d'anxiété

Indemnisation pour l'anxiété permanente liée au risque de développer une maladie grave après une exposition à une substance dangereuse (comme l'amiante). Reconnue par la jurisprudence.

Flocage

Technique d'isolation consistant à projeter un mélange contenant de l'amiante sur des structures (plafonds, poutres) pour les protéger du feu.

Calorifugeage

Isolation thermique de canalisations ou équipements à l'aide de matériaux contenant de l'amiante.

Textes juridiques

Fonctionnaires et contractuels	Ouvriers de l'État et anciens ouvriers de l'État
Maladie professionnelle ⁽¹⁾	
Article L.555-1 du CGFP Décret n° 2017-435 Arrêté du 10 mai 2017	Article L.711-1 du Code de la SS Décret n° 2001-1269 Arrêté du 10 mai 2017
Exposition (construction et réparation navales) ⁽¹⁾	
Article 146 de la loi n° 2015-1785 Décret n° 2006-418 Arrêté du 21 avril 2006	Article L.711-1 du Code de la SS Décret n° 2001-1269 Arrêté du 21 avril 2006
ASCAA ⁽²⁾	
Article 146 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016, décret n° 2006-418 du 7 avril 2006	Décret n° 2001-1269 du 21 décembre 2001

Arrêté du 21 avril 2006

Nous vous invitons à vous rapprocher de vos représentants FO Défense afin de poser vos questions et porter ensemble ce sujet crucial.

**Vos droits et votre santé sont notre priorité :
ne restez pas seul face à ces enjeux.**



AMIANTE ⁽¹⁾ - ASCAA ⁽²⁾

L'exposition à l'amiante est un sujet sérieux et grave, souvent complexe à appréhender. Pour vous aider à mieux comprendre les enjeux, les droits et les procédures, FO Défense met à votre disposition un lexique pédagogique expliquant les termes clés.

Amiante

Fibre minérale naturelle utilisée pour ses propriétés isolantes et résistantes au feu. Interdite en France depuis 1997 en raison de sa toxicité (cancérogène).

ASCAA (ACATA pour le secteur privé)

Allocation Spéciale de Cessation Anticipée d'Activité liée à l'Amiante : dispositif permettant aux agents publics exposés à l'amiante de bénéficier d'une cessation anticipée d'activité sous conditions (âge, durée d'exposition, etc.).

Préjudice d'anxiété

Indemnisation pour l'anxiété permanente liée au risque de développer une maladie grave après une exposition à une substance dangereuse (comme l'amiante). Reconnue par la jurisprudence.

Flocage

Technique d'isolation consistant à projeter un mélange contenant de l'amiante sur des structures (plafonds, poutres) pour les protéger du feu.

Calorifugeage

Isolation thermique de canalisations ou équipements à l'aide de matériaux contenant de l'amiante.

Textes juridiques

Fonctionnaires et contractuels	Ouvriers de l'État et anciens ouvriers de l'État
Maladie professionnelle ⁽¹⁾	
Article L.555-1 du CGFP Décret n° 2017-435 Arrêté du 10 mai 2017	Article L.711-1 du Code de la SS Décret n° 2001-1269 Arrêté du 10 mai 2017
Exposition (construction et réparation navales) ⁽¹⁾	
Article 146 de la loi n° 2015-1785 Décret n° 2006-418 Arrêté du 21 avril 2006	Article L.711-1 du Code de la SS Décret n° 2001-1269 Arrêté du 21 avril 2006
ASCAA ⁽²⁾	
Article 146 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016, décret n° 2006-418 du 7 avril 2006	Décret n° 2001-1269 du 21 décembre 2001

Arrêté du 21 avril 2006

Nous vous invitons à vous rapprocher de vos représentants FO Défense afin de poser vos questions et porter ensemble ce sujet crucial.

**Vos droits et votre santé sont notre priorité :
ne restez pas seul face à ces enjeux.**



**AMIANTE
ASCAA**



**PERSONNEL CIVIL,
VOUS AVEZ DES DROITS !**

FO Défense

46 rue des Petites écuries
75010 Paris
Tél. 01 42 46 00 05
www.fodefense.com



**AMIANTE
ASCAA**



**PERSONNEL CIVIL,
VOUS AVEZ DES DROITS !**

FO Défense

46 rue des Petites écuries
75010 Paris
Tél. 01 42 46 00 05
www.fodefense.com



**AMIANTE
ASCAA**



**PERSONNEL CIVIL,
VOUS AVEZ DES DROITS !**

FO Défense

46 rue des Petites écuries
75010 Paris
Tél. 01 42 46 00 05
www.fodefense.com



**AMIANTE
ASCAA**



**PERSONNEL CIVIL,
VOUS AVEZ DES DROITS !**

FO Défense

46 rue des Petites écuries
75010 Paris
Tél. 01 42 46 00 05
www.fodefense.com

